



**FÉDÉRATION CANADIENNE
DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE**

En affaires pour vos affaires^{inc}



COVID-19 et PME : état de la situation

Résultats clés – 7^e sondage hebdo



30 avril 2020

Introduction

Chaque semaine durant la pandémie de COVID-19, la **FCEI** envoie un sondage à ses membres pour savoir comment s'en sort leur entreprise, de quelles autres mesures ils ont besoin et les solutions à court et à moyen terme à envisager. Nos sondages jusqu'ici :

<i>Sondage</i>	<i>Dates</i>	<i>Échantillon</i>
La COVID-19 et votre entreprise (1er sondage)	13 au 21 mars	n = 10 092
La COVID-19 et votre entreprise (2e sondage)	20 au 26 mars	n = 13 362
La COVID-19 et votre entreprise (3e sondage)	27 mars au 2 avril	n = 12 632
La COVID-19 et votre entreprise (4e sondage)	3 au 9 avril	n = 13 021
La COVID-19 et votre entreprise (5e sondage)	10 au 16 avril	n = 11 850
La COVID-19 et votre entreprise (6e sondage)	17 au 23 avril	n = 9,712
La COVID-19 et votre entreprise (7e sondage)	depuis le 24 avril	n = 8,042

Les pages suivantes donnent un aperçu des résultats de notre plus récent sondage sur l'état de situation pour les PME canadiennes (7e sondage hebdomadaire sur la COVID-19 débuté le 24 avril, certains résultats dévoilés publiquement le 27 avril).

Méthodologie



Le sondage en ligne (La COVID-19 et votre entreprise, 7e sondage) a débuté le 24 avril.



Jusqu'ici, 8 042 réponses de chefs de PME de partout au pays ont été reçues.



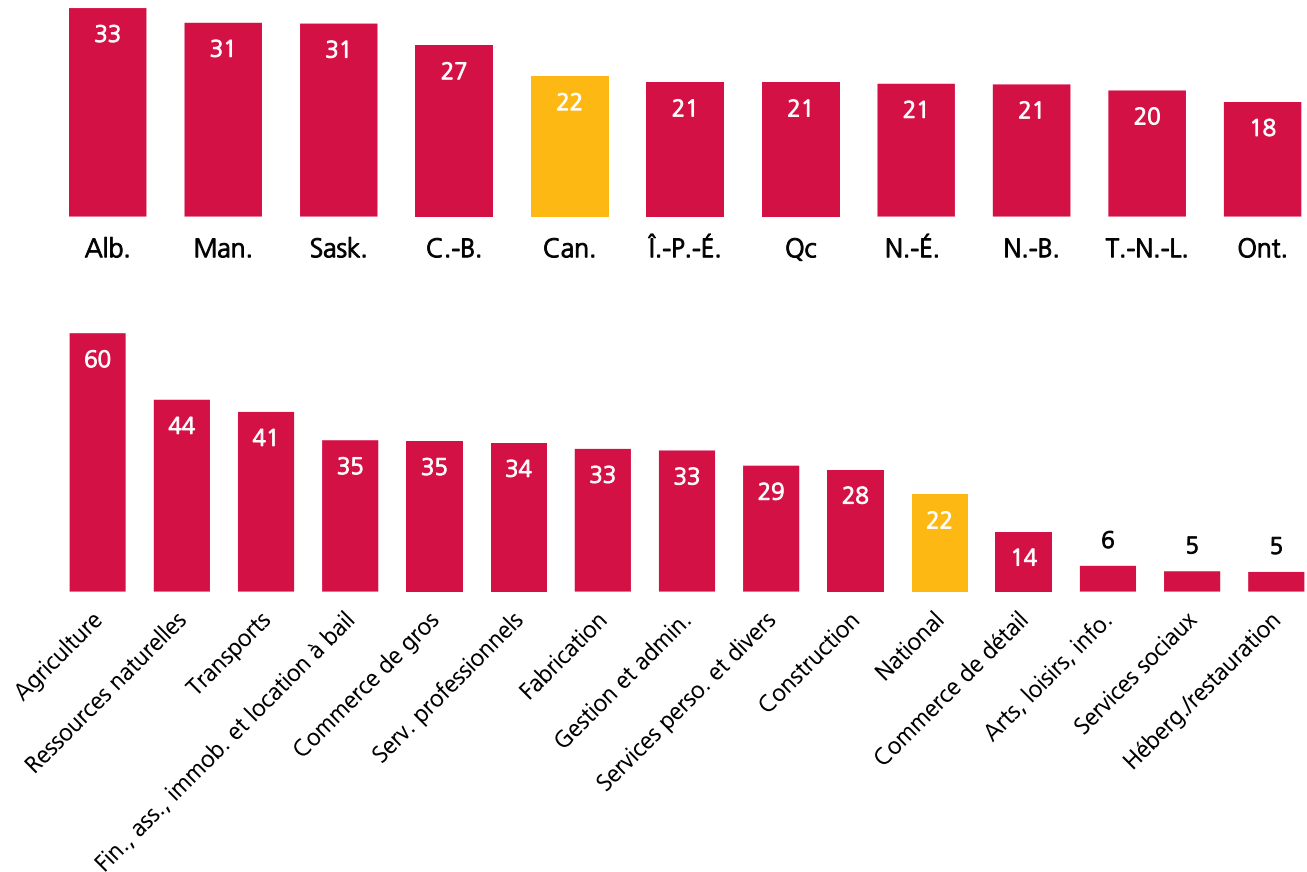
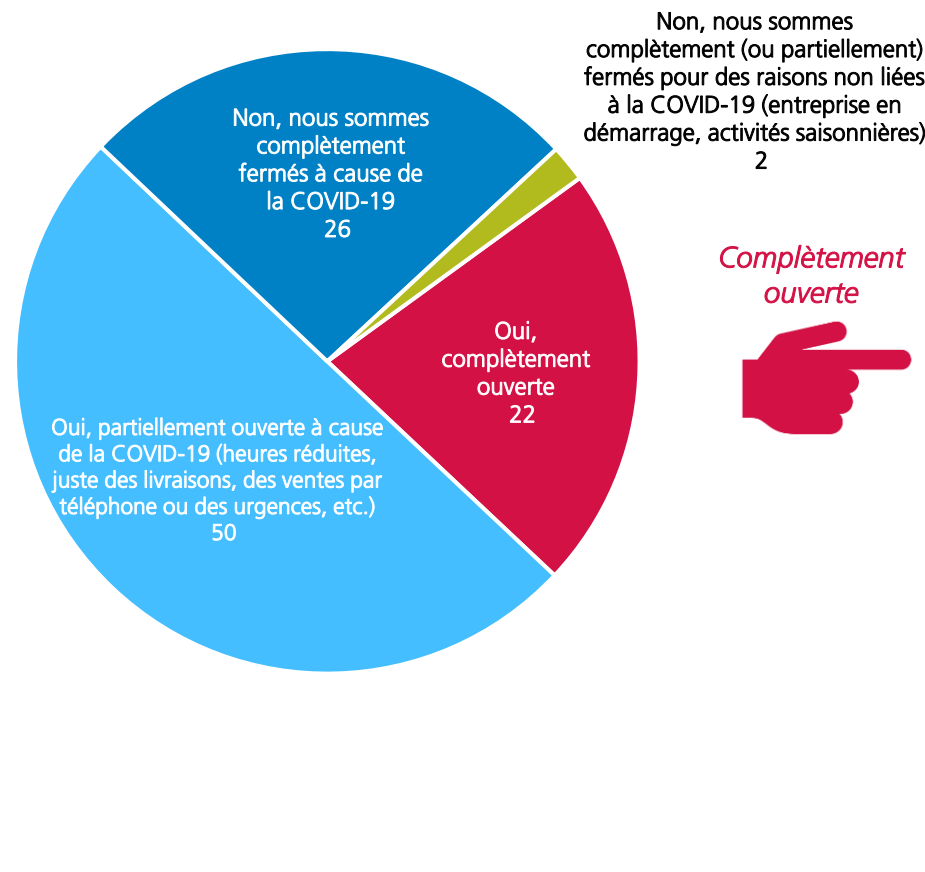
À titre de comparaison, pour un échantillon probabiliste ayant un nombre égal de répondants, la marge d'erreur pour des résultats nationaux serait de +/- 1,1 %, 19 fois sur 20.



Remarque: les totaux peuvent être différents de 100%, car les chiffres ont été arrondis ou les répondants pouvaient sélectionner plus d'une réponse. Certains résultats de certaines provinces ne sont pas inclus dans ce compte-rendu car la taille de l'échantillon est inférieure à 40 répondants.

En date d'aujourd'hui, votre entreprise est-elle ouverte?

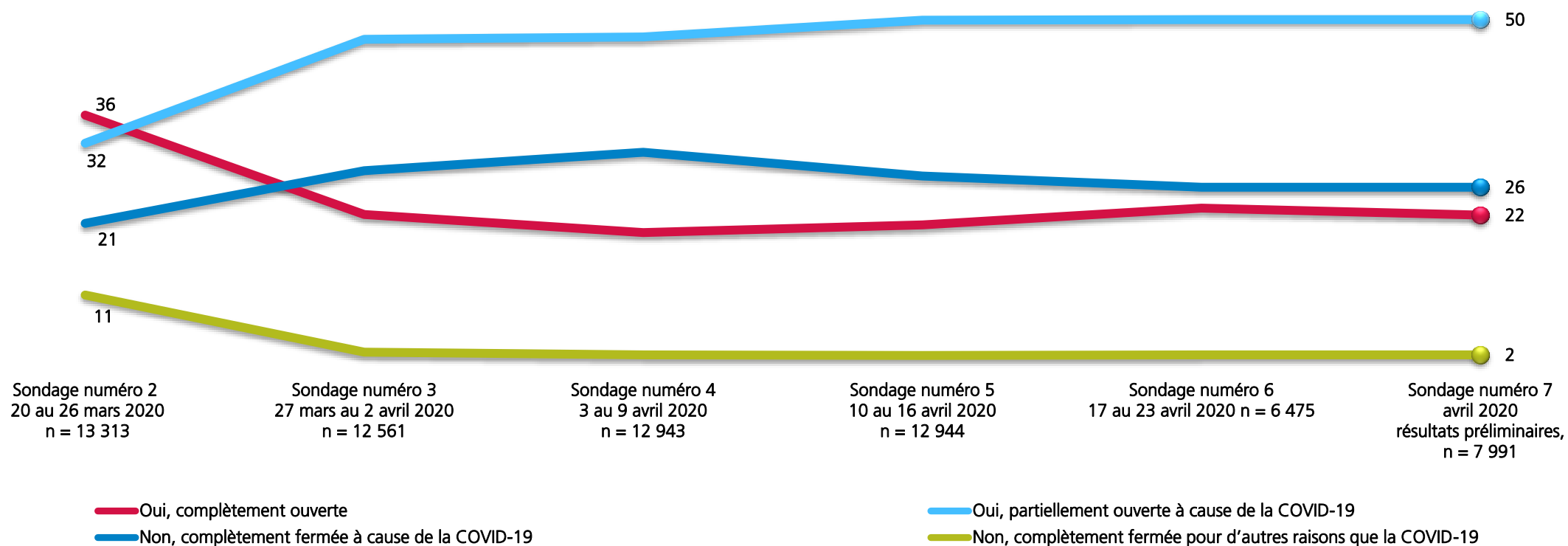
(% des réponses)



Source : FCEI, La COVID-19 et votre entreprise – Sondage numéro 7, avril 2020, résultats préliminaires, n = 7 991.

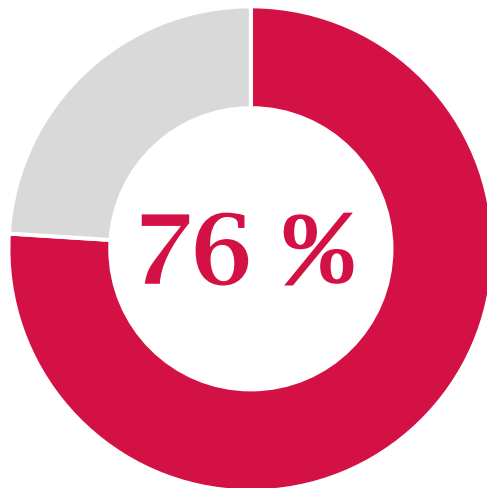
En date d'aujourd'hui, votre entreprise est-elle ouverte?

(% des réponses)



Pour quelle principale raison votre entreprise est-elle complètement fermée ou partiellement ouverte? (% des réponses)

Partiellement ouverte ou complètement fermée dû à la COVID-19



Raison pour l'ouverture partielle ou la fermeture complète



Le gouvernement nous y oblige

53

La demande pour nos produits/services a baissé

23

Nous nous inquiétons de la santé et de la sécurité de nos employés/clients

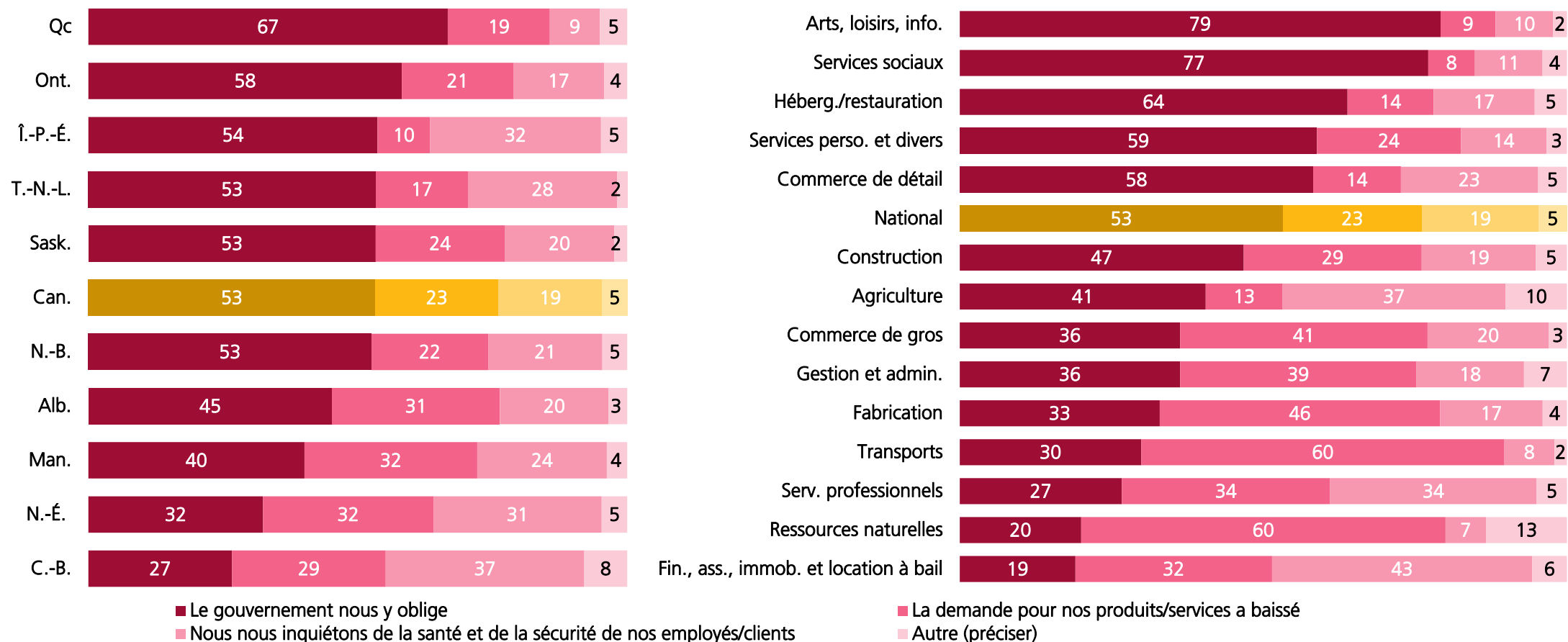
19

Autre

5

Source : FCEI, La COVID-19 et votre entreprise – Sondage numéro 7, avril 2020, résultats préliminaires, n = 5 995.

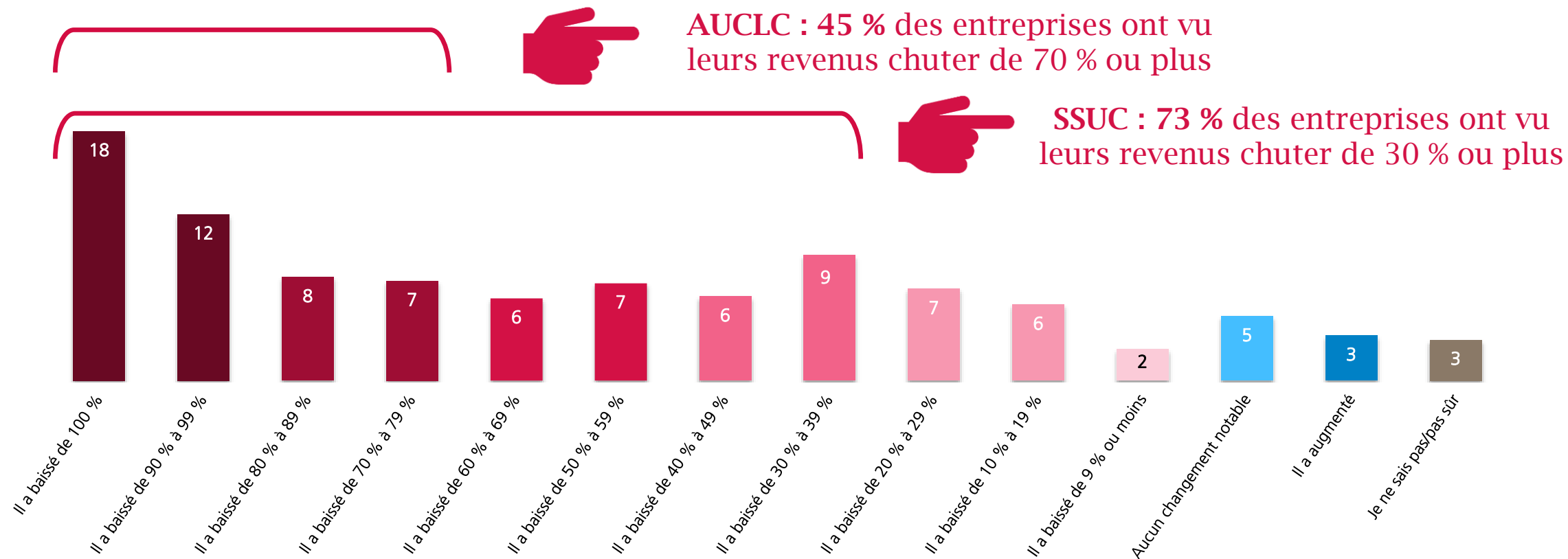
Pour quelle principale raison votre entreprise est-elle complètement fermée ou partiellement ouverte? (% des réponses)



Source : FCEI, La COVID-19 et votre entreprise – Sondage numéro 7, avril 2020, résultats préliminaires, n = 5 995.

Remarque : les totaux peuvent être différents de 100%, car les chiffres ont été arrondis.

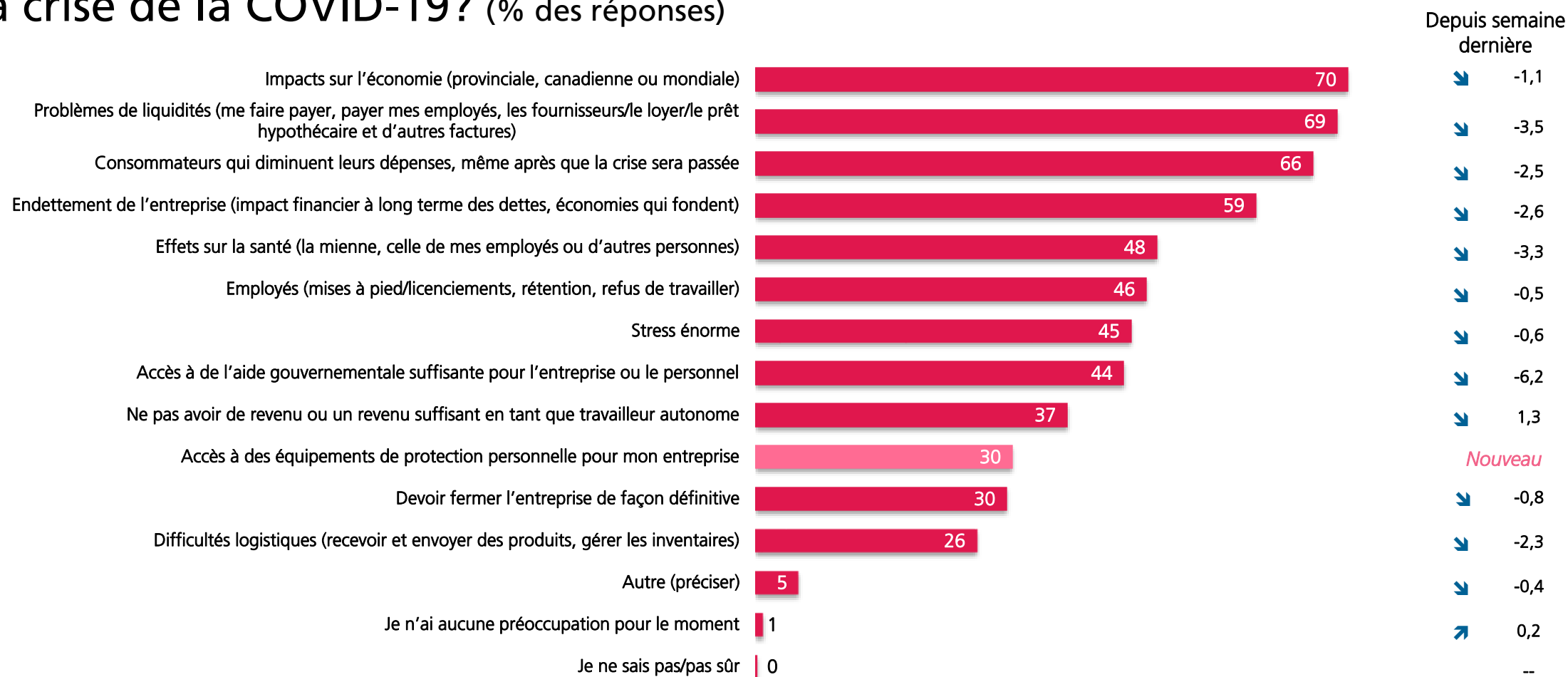
De quelle manière votre chiffre d'affaires brut a-t-il changé depuis l'écllosion de la COVID-19 au Canada? (% des réponses)



Source : FCEI, La COVID-19 et votre entreprise – Sondage numéro 7, avril 2020, résultats préliminaires, n = 7 951.

Remarque : les totaux peuvent être différents de 100%, car les chiffres ont été arrondis.

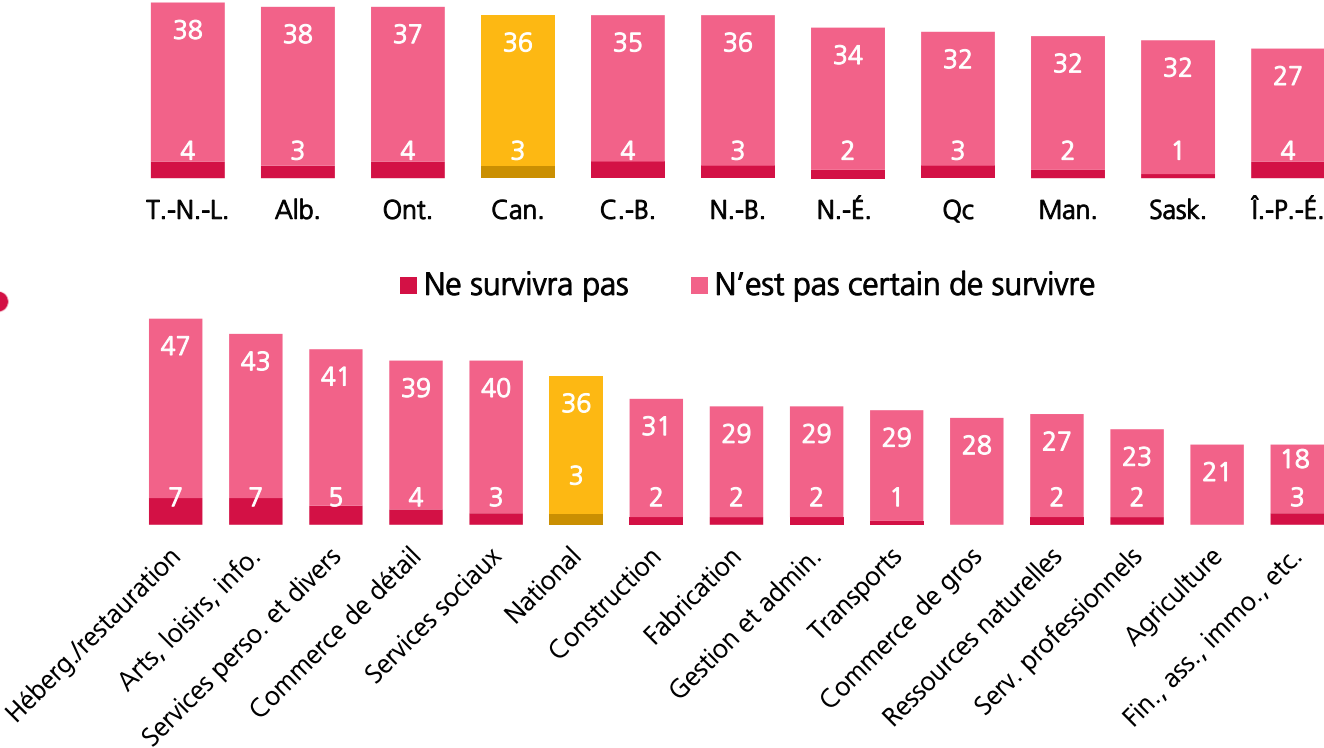
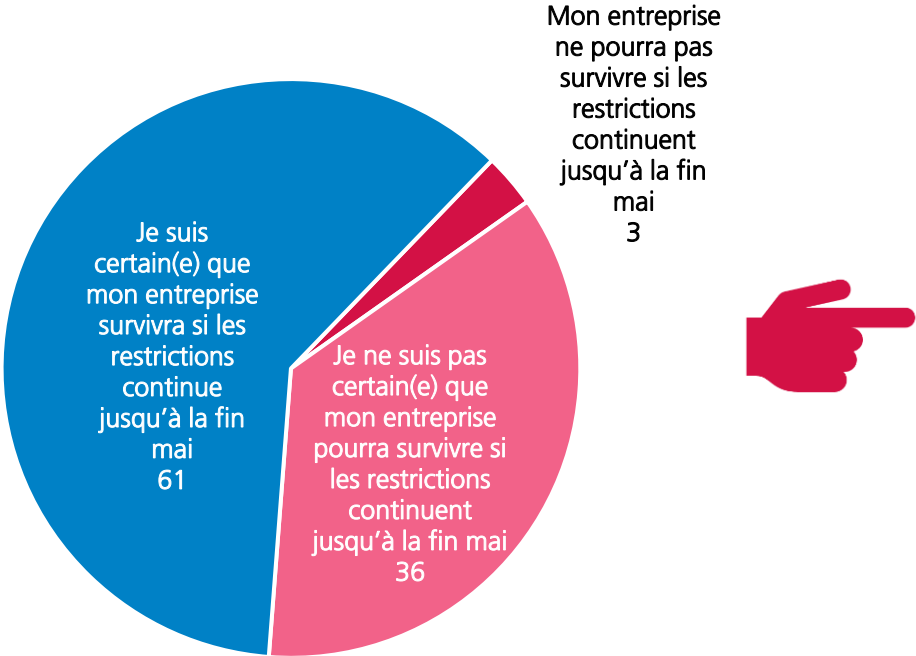
Quelles sont vos principales préoccupations concernant la crise de la COVID-19? (% des réponses)



Source : FCEI, La COVID-19 et votre entreprise – Sondage numéro 7, avril 2020, résultats préliminaires, n = 7 862.

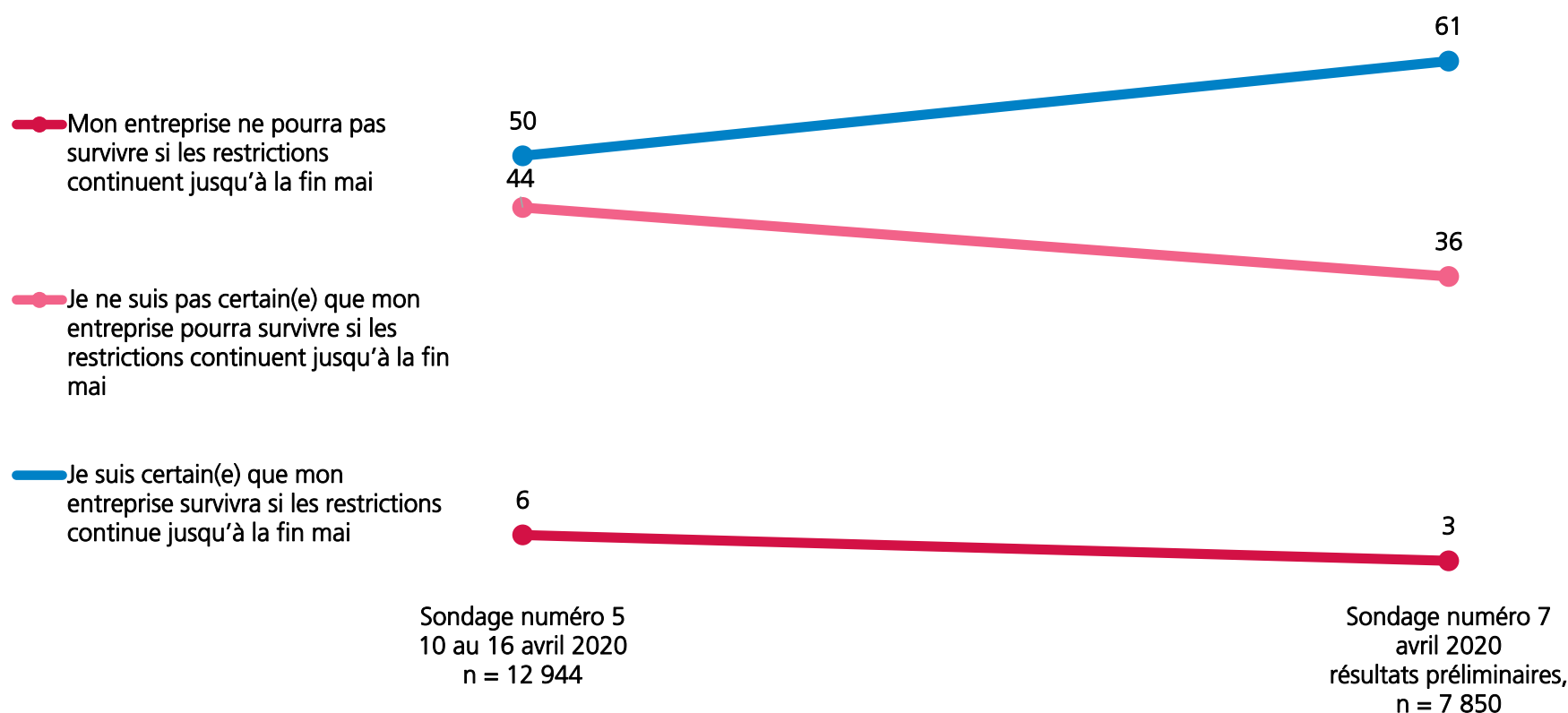
Remarque : Les répondants pouvant sélectionner plus d'une réponse à la fois, le total des pourcentages peut excéder 100.

Si les restrictions actuelles continuent jusqu'à la fin mai, dans quelle mesure pensez-vous que votre entreprise pourra survivre? (% des réponses)



Source : FCEI, La COVID-19 et votre entreprise – Sondage numéro 7, avril 2020, résultats préliminaires, n = 7 850.

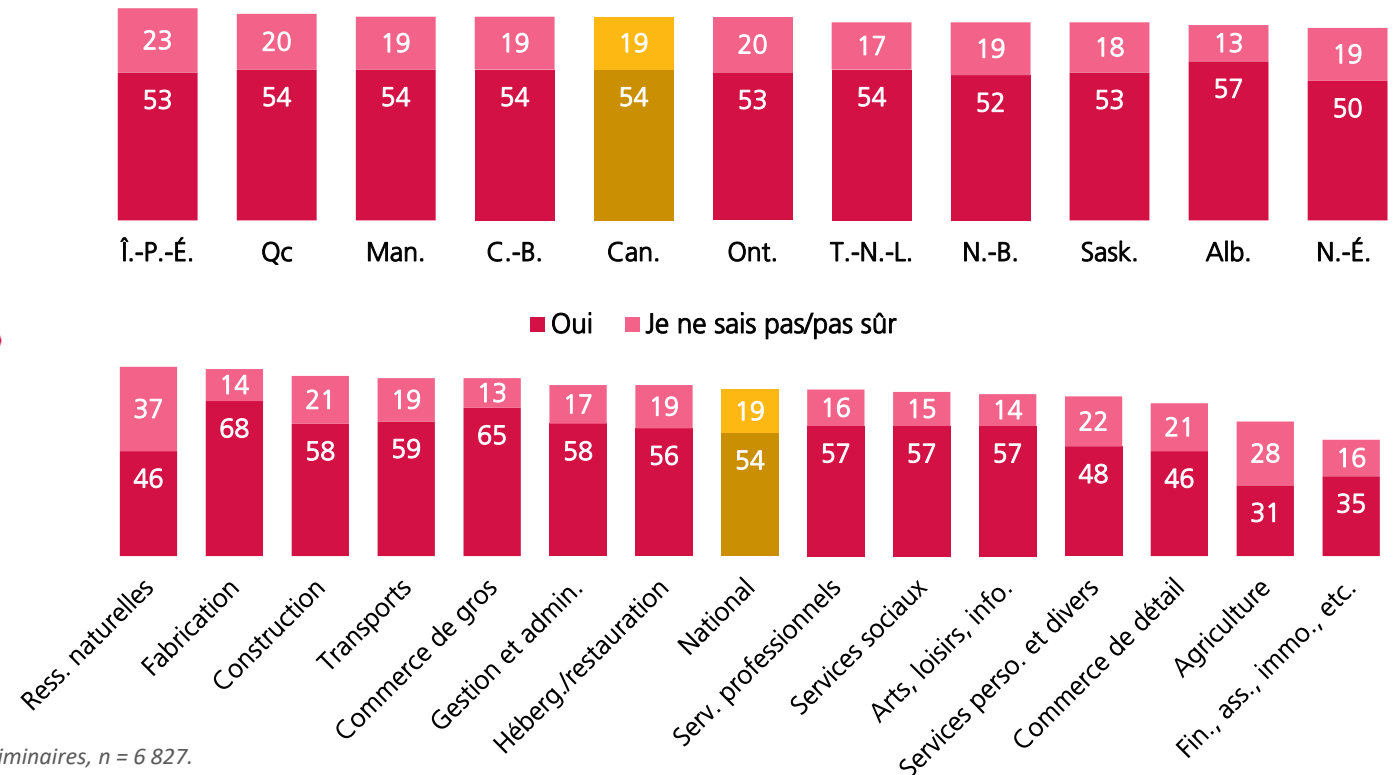
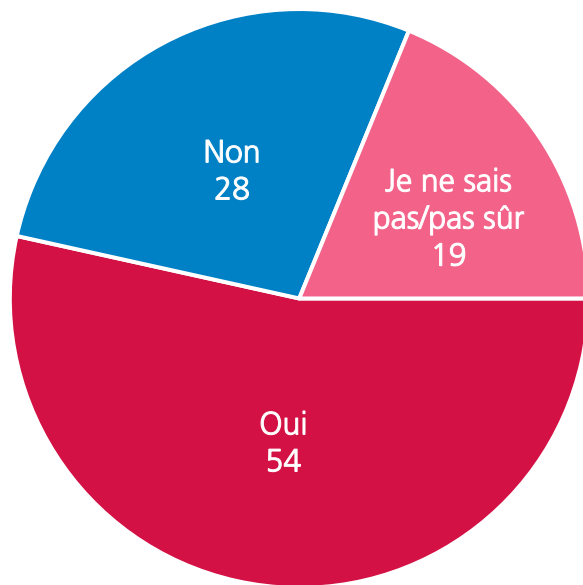
Si les restrictions actuelles continuent jusqu'à la fin mai, dans quelle mesure pensez-vous que votre entreprise pourra survivre? (% des réponses)



Dates de référence :

- Le CUEC accepte les applications depuis le 9 avril
- Plus de détails ont été fournis sur la SSUC après l'adoption de la loi le 11 avril
- La première annonce concernant l'AUCLC fut le 16 avril et les détails furent partagés le 24 avril
- Le sondage No 7 a été mené avant que le programme de SSUC n'accepte les applications (27 avril)

Avec employés avant la COVID-19¹ : Comptez-vous demander la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)? (% des réponses)



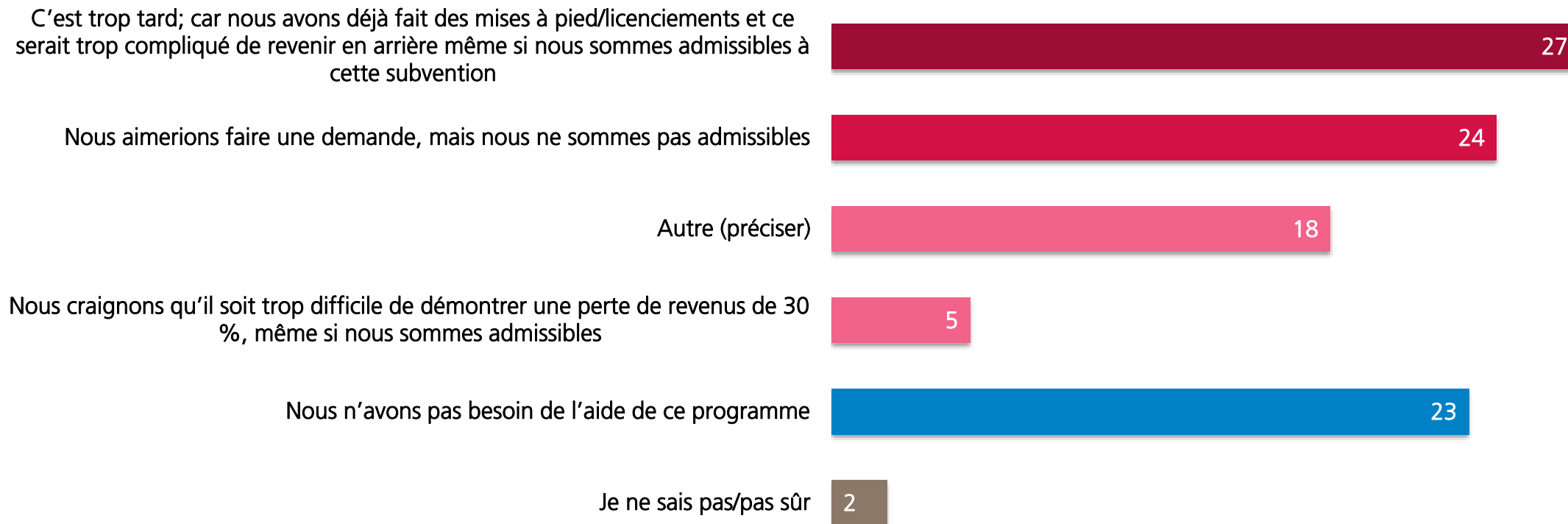
Source : FCEI, La COVID-19 et votre entreprise – Sondage numéro 7, avril 2020, résultats préliminaires, n = 6 827.

Remarques : 1) Seuls les répondants qui ont indiqué avoir des employés avant la COVID-19 se sont vu poser cette question.

2) Voir l'annexe pour la description complète fournie aux répondants avant qu'ils répondent à la question.

3) Les totaux peuvent être différents de 100%, car les chiffres ont été arrondis.

N'appliquent pas¹ : Pour quelle raison principale ne comptez-vous pas demander la Subvention salariale d'urgence du Canada? (% des réponses)



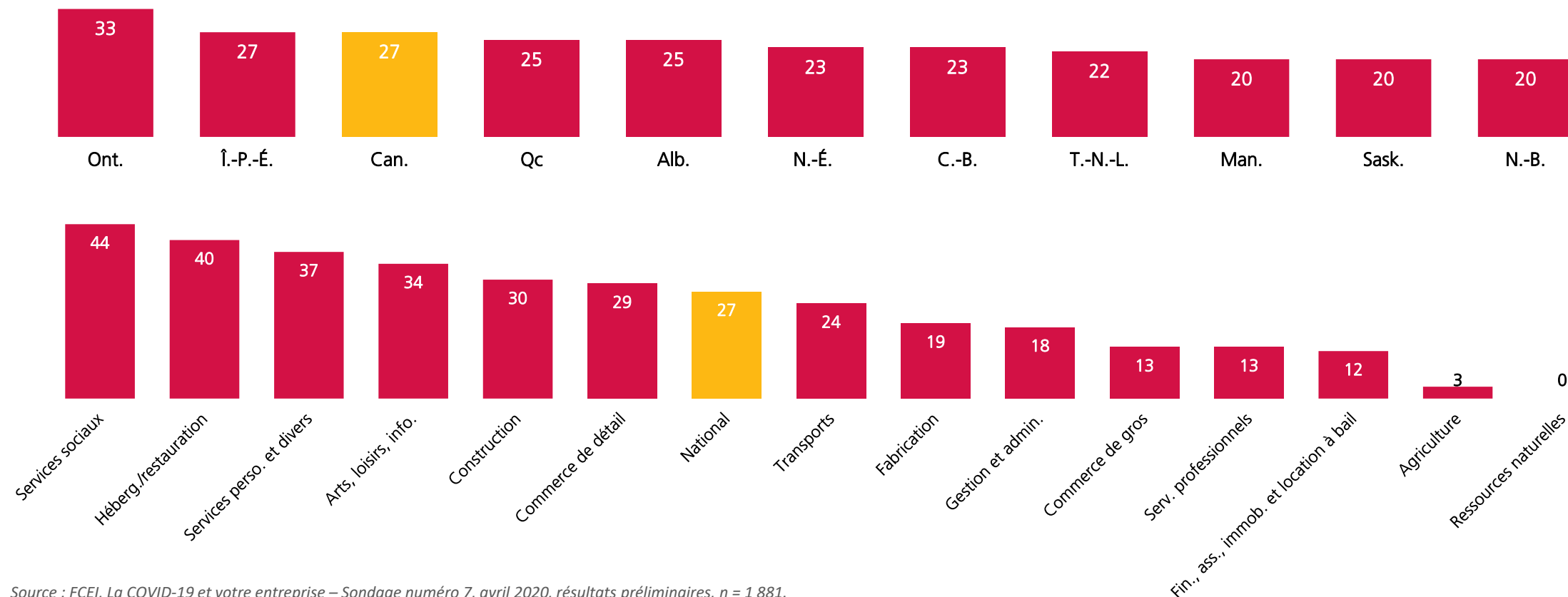
Source : FCEI, La COVID-19 et votre entreprise – Sondage numéro 7, avril 2020, résultats préliminaires, n = 1 881.

Remarques : 1) Seuls les répondants qui ont indiqué ne pas compter appliquer à la SSUC se sont vu poser la question.

2) Les totaux peuvent être différents de 100%, car les chiffres ont été arrondis.

Pour quelle raison principale ne comptez-vous pas demander la Subvention salariale d'urgence du Canada? - Trop tard

(% des réponses)

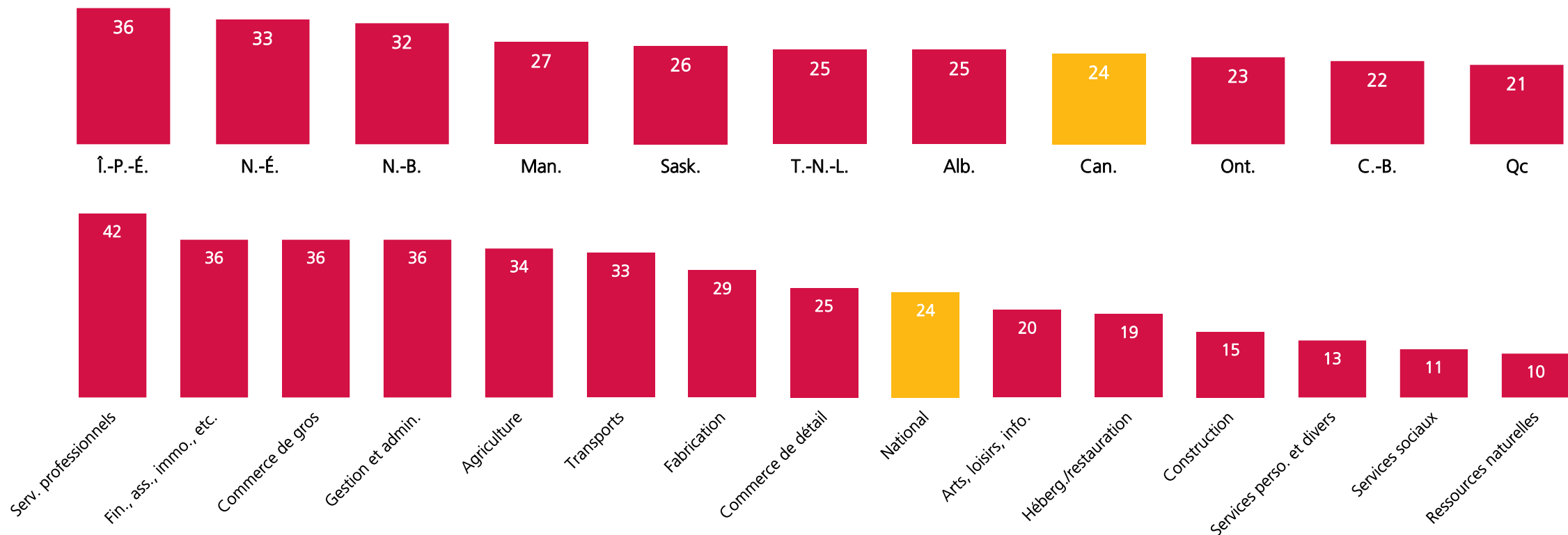


Source : FCEI, La COVID-19 et votre entreprise – Sondage numéro 7, avril 2020, résultats préliminaires, n = 1 881.

Remarque : Seuls les répondants qui ont indiqué ne pas compter appliquer à la SSUC se sont vu poser la question.

Pour quelle raison principale ne comptez-vous pas demander la Subvention salariale d'urgence du Canada? – Pas admissible

(% des réponses)

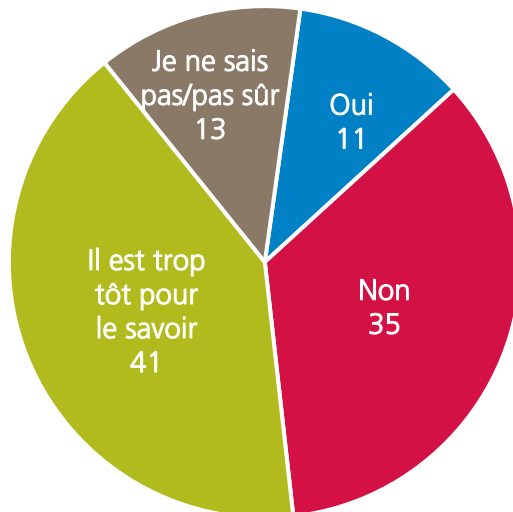


Source : FCEI, La COVID-19 et votre entreprise – Sondage numéro 7, avril 2020, résultats préliminaires, n = 1 881.

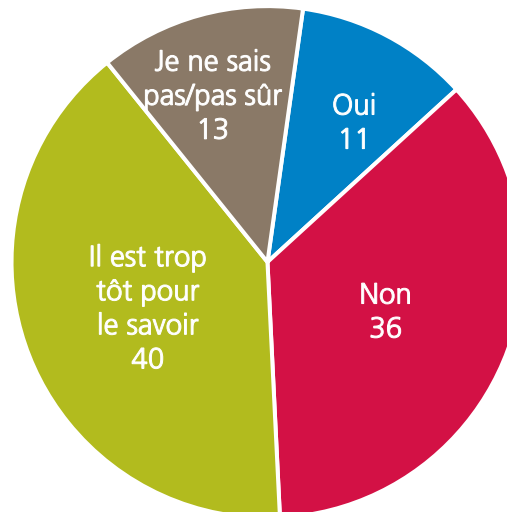
Remarque : Seuls les répondants qui ont indiqué ne pas compter appliquer à la SSUC se sont vu poser la question.

Pensez-vous que l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC)¹ est bien conçue? (% des réponses)

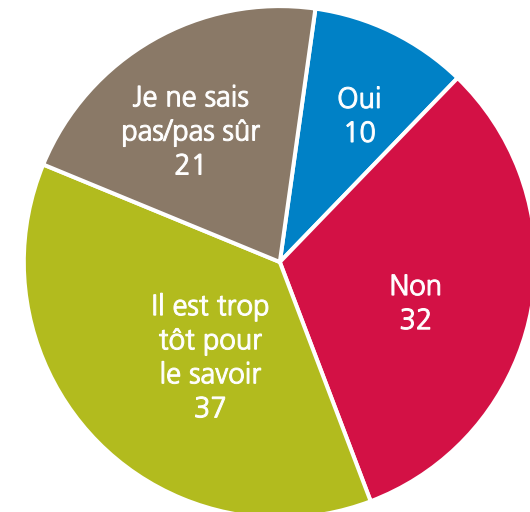
Canada, tous les répondants



Locataires



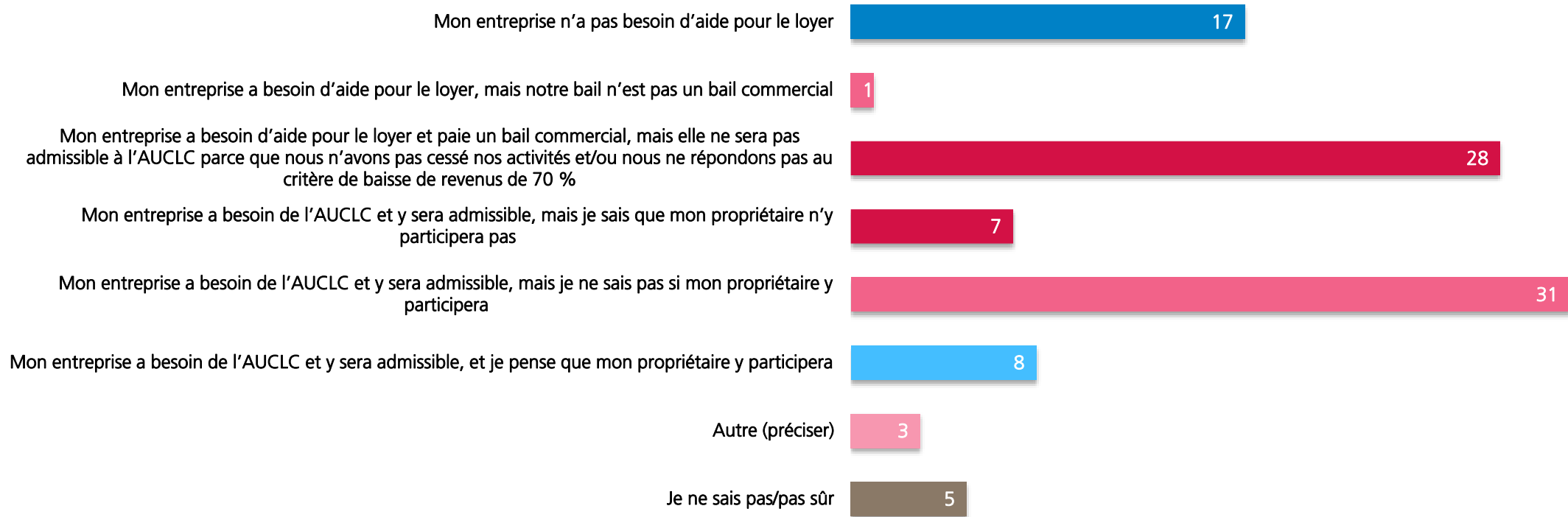
Propriétaires



Source : FCEI, La COVID-19 et votre entreprise – Sondage numéro 7, avril 2020, résultats préliminaires, n = 5 667, n = 4 906, n = 146.

Remarque : 1) voir l'annexe pour la description complète fournie aux répondants avant qu'ils répondent à la question.

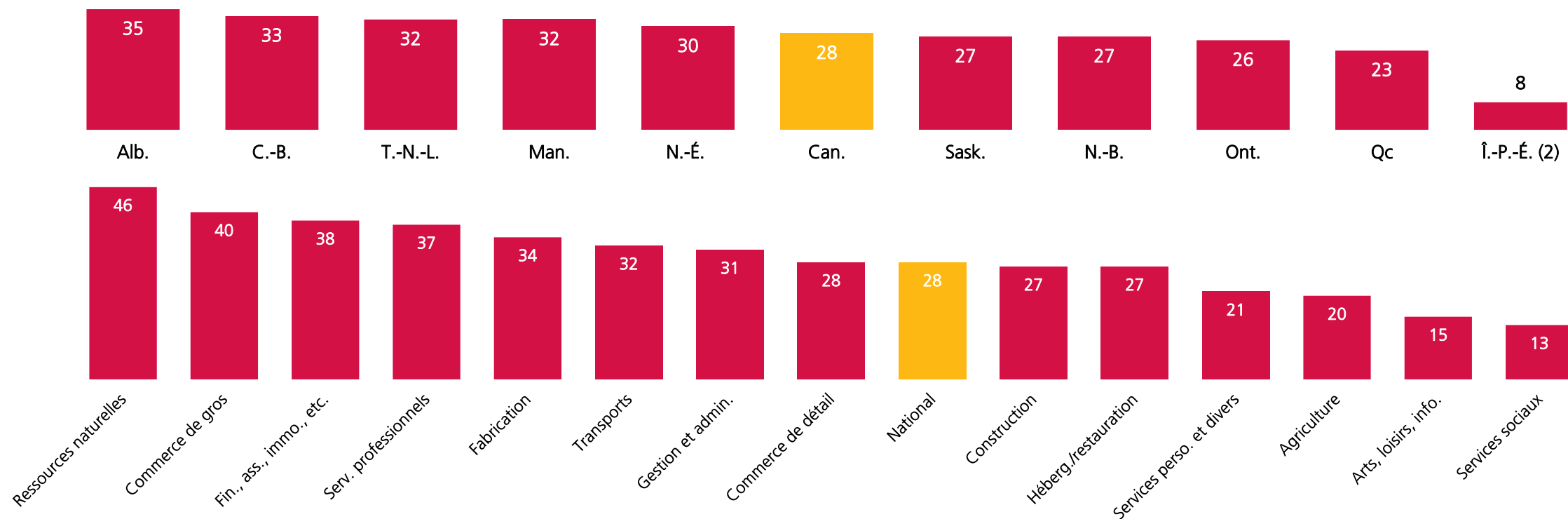
En tant que **locataire**¹, dans quelle situation votre entreprise est-elle en ce qui concerne l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC) (% des réponses)



Source : FCEI, La COVID-19 et votre entreprise – Sondage numéro 7, avril 2020, résultats préliminaires, n = 5 081.

Remarque : 1) La question s'adressait seulement aux répondants qui paient un loyer.

« Mon entreprise a besoin d'aide pour le loyer¹ et paie un bail commercial, mais elle ne sera pas admissible à l'AUCLC parce que nous n'avons pas cessé nos activités et/ou nous ne répondons pas au critère de baisse de revenus de 70 % » (% des réponses)

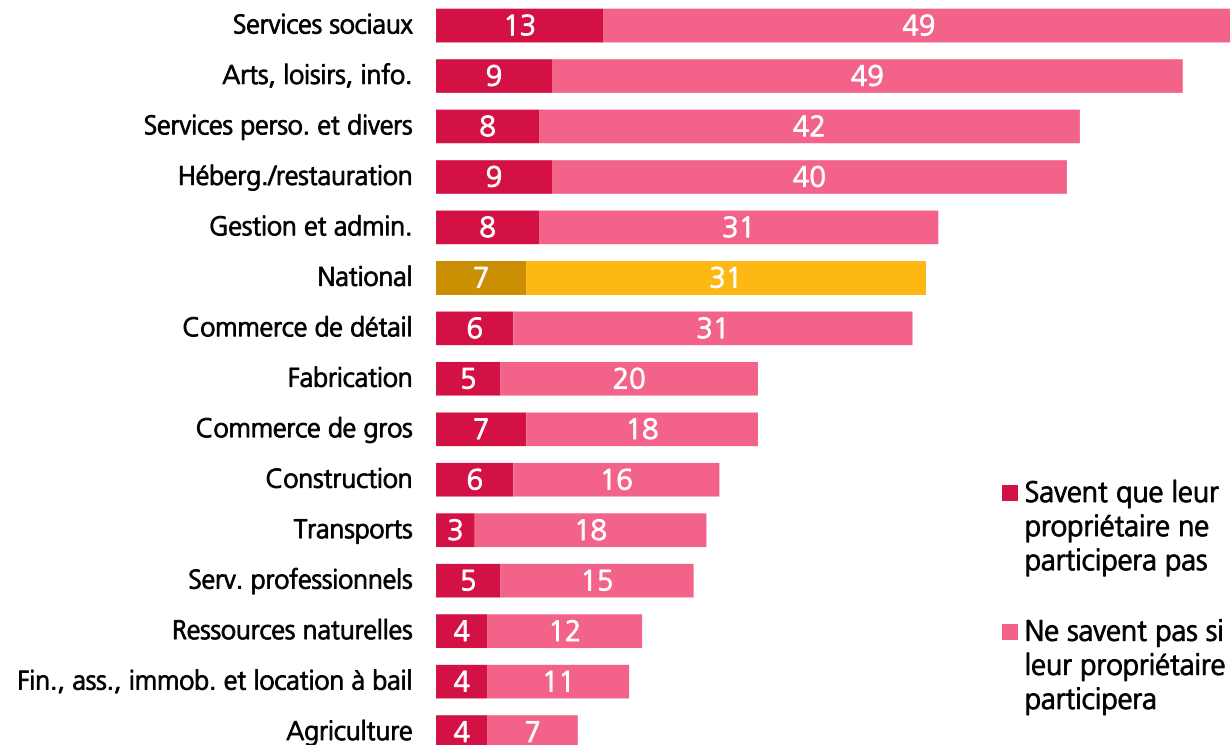
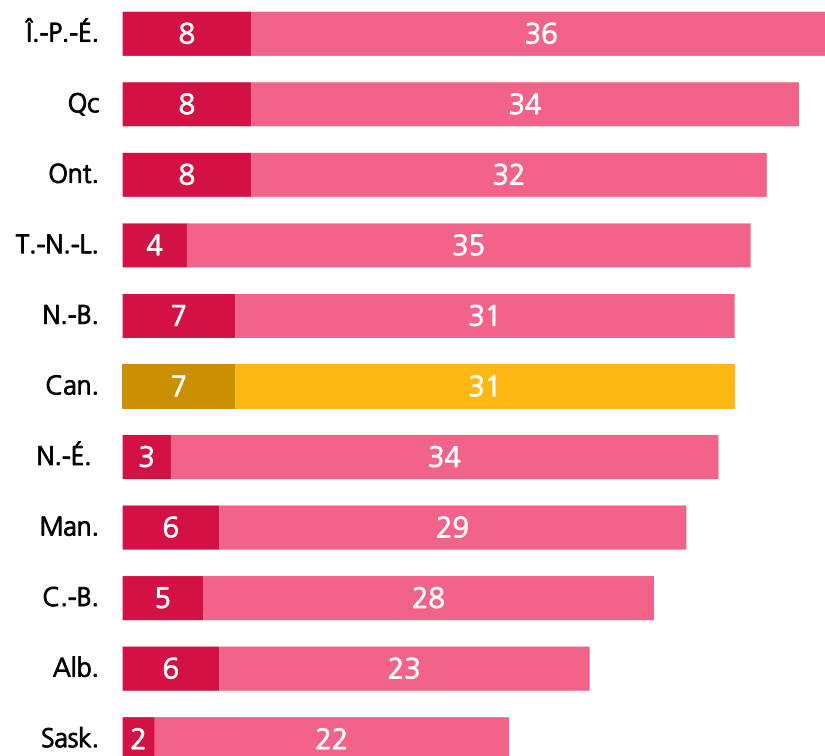


Source : FCEI, La COVID-19 et votre entreprise – Sondage numéro 7, avril 2020, résultats préliminaires, n = 5 081.

Remarques : 1) La question s'adressait seulement aux répondants qui paient un loyer.

2) Lors de la prise des résultats préliminaires, l'Î.-P.-É. n'avait que 21 réponses à cette question.

Entreprises¹ qui ont besoin de l'AUCLC et y seront admissibles, mais ne savent pas si leur propriétaire participera ou sont certaines que leur propriétaire ne participera pas. (% des réponses)

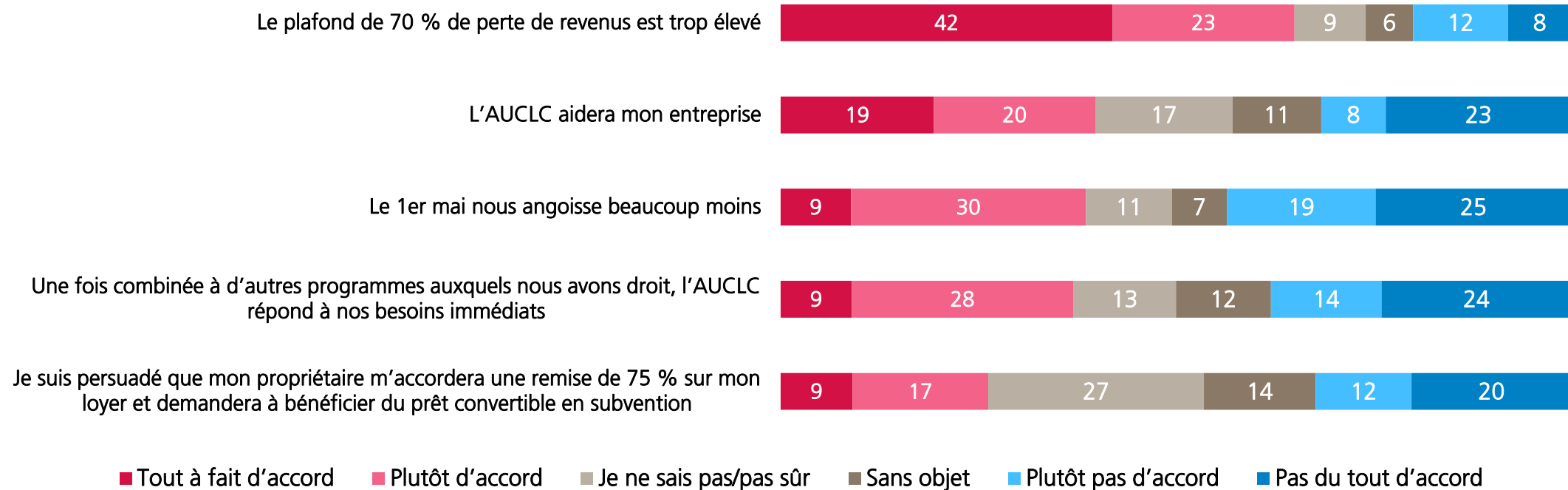


■ Savent que leur propriétaire ne participera pas
■ Ne savent pas si leur propriétaire participera

Source : FCEI, La COVID-19 et votre entreprise – Sondage numéro 7, avril 2020, résultats préliminaires, n = 5 081.

Remarque : 1) La question s'adressait seulement aux répondants qui paient un loyer.

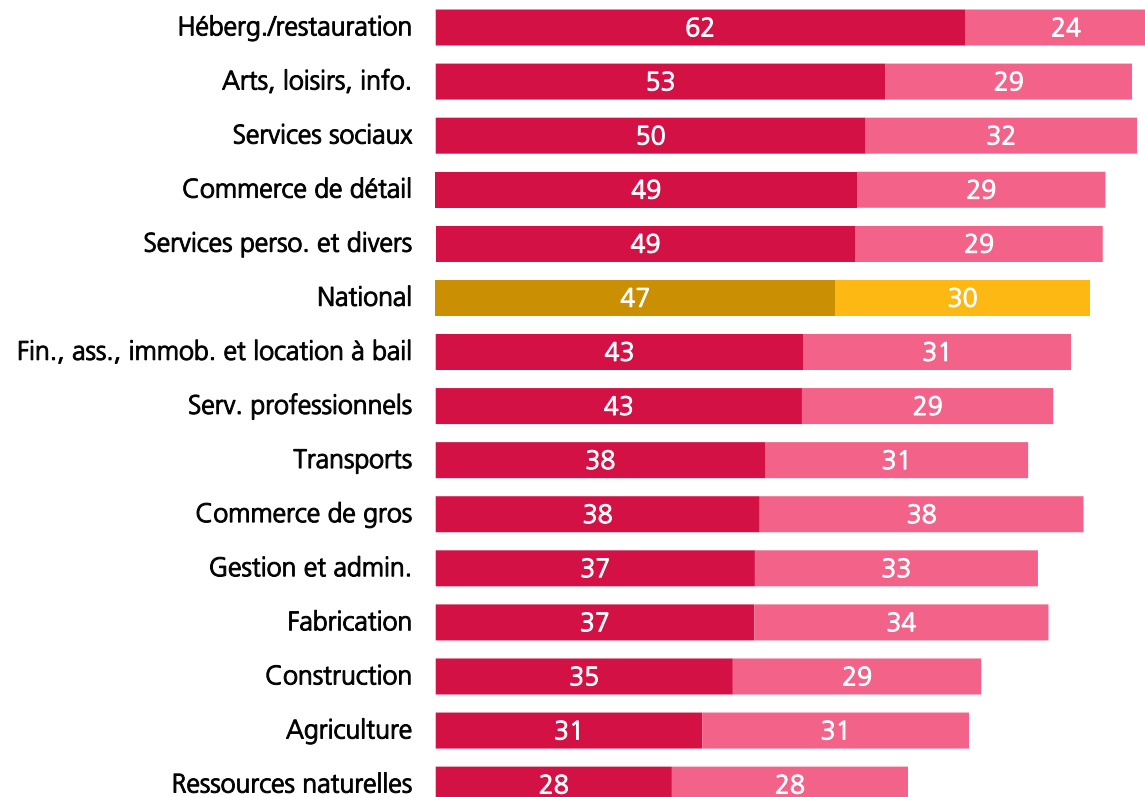
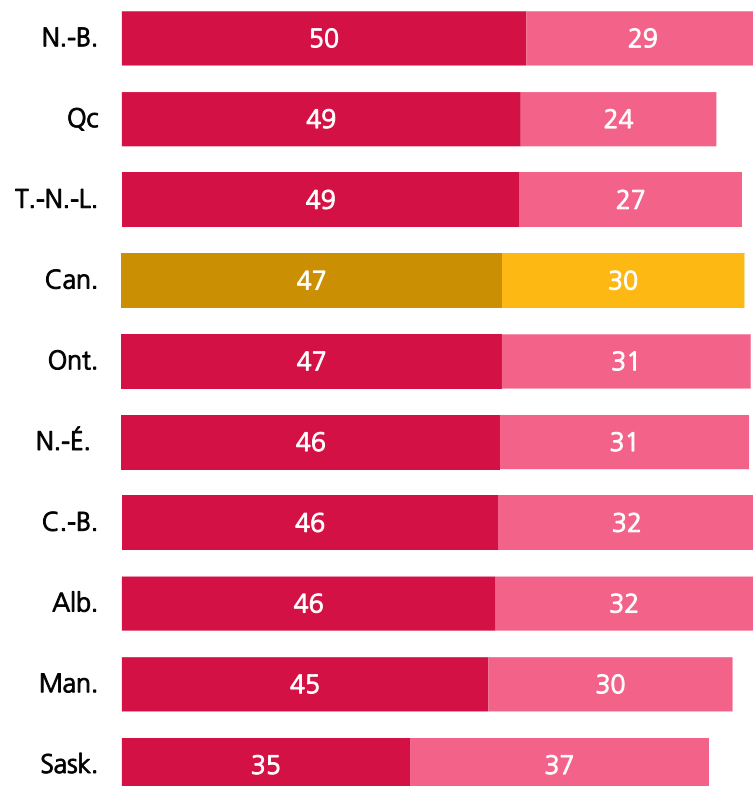
Locataires - Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec les énoncés suivants concernant l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC)? (% des réponses)



Source : FCEI, La COVID-19 et votre entreprise – Sondage numéro 7, avril 2020, résultats préliminaires, n = 4 906.

Remarque : Les totaux peuvent être différents de 100%, car les chiffres ont été arrondis.

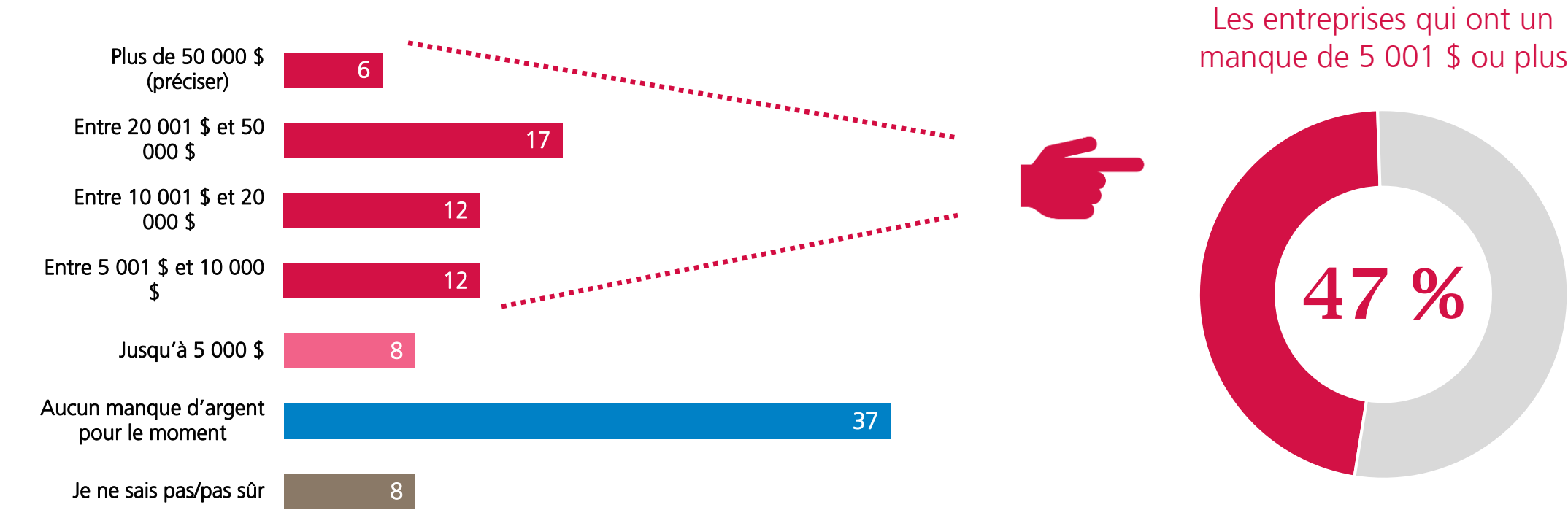
Les gouvernements provinciaux devraient accorder une subvention spéciale d'urgence aux entreprises qui ne peuvent pas bénéficier des programmes fédéraux (% des réponses)



■ Tout à fait d'accord
■ Plutôt d'accord

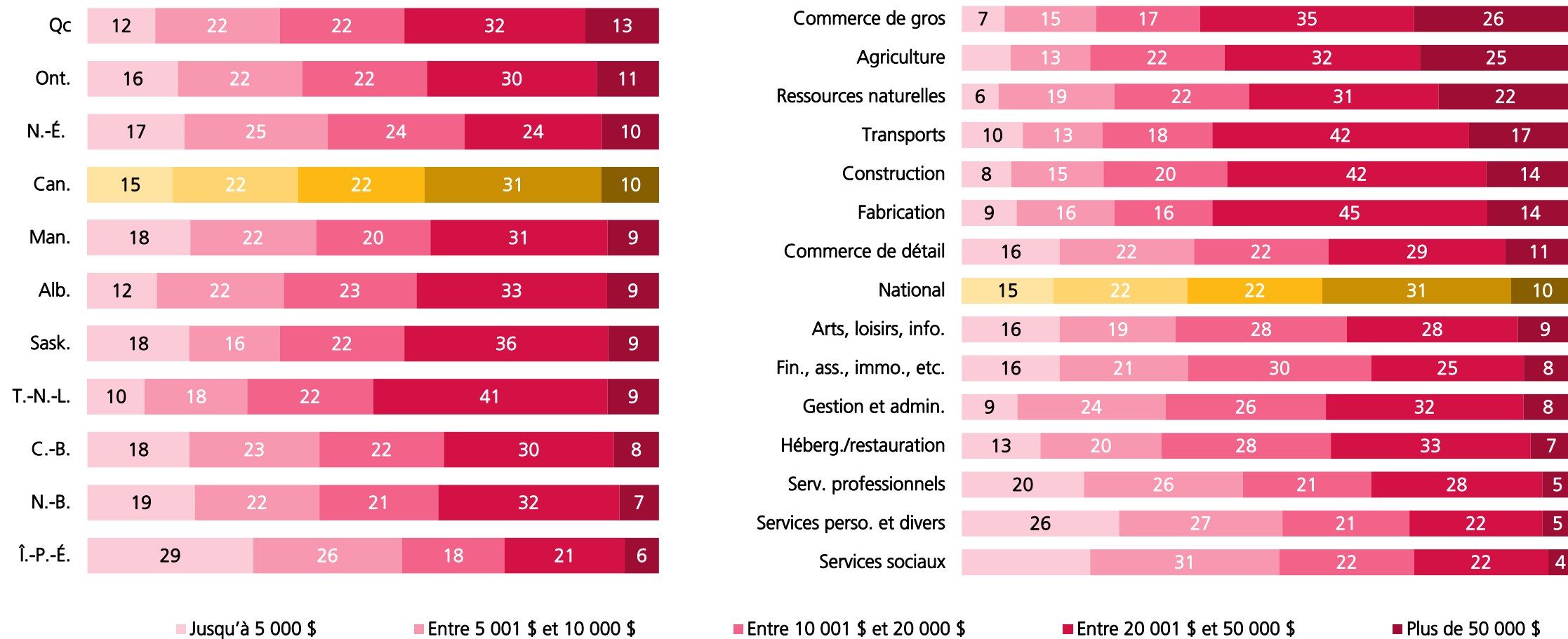
Source : FCEI, La COVID-19 et votre entreprise – Sondage numéro 7, avril 2020, résultats préliminaires, n = 5 457.

Quand vous pensez aux factures que votre entreprise doit payer dans les 30 prochains jours (fournisseurs, loyer, salaires, etc.) et aux fonds auxquels vous avez accès en ce moment (programmes d'aide gouvernementaux, prêts bancaires, revenus d'entreprise ou épargne personnelle), combien d'argent vous manque-t-il? (% des réponses)



Source : FCEI, La COVID-19 et votre entreprise – Sondage numéro 7, avril 2020, résultats préliminaires, n = 7 639.

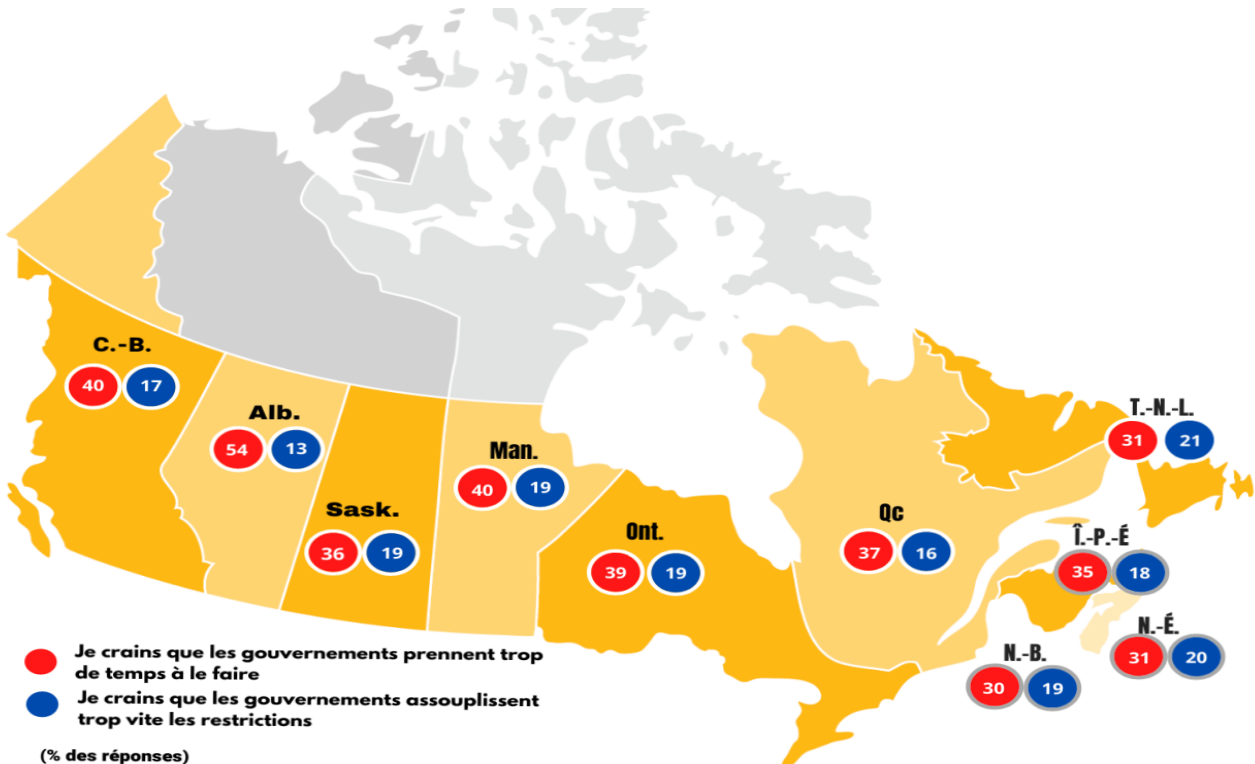
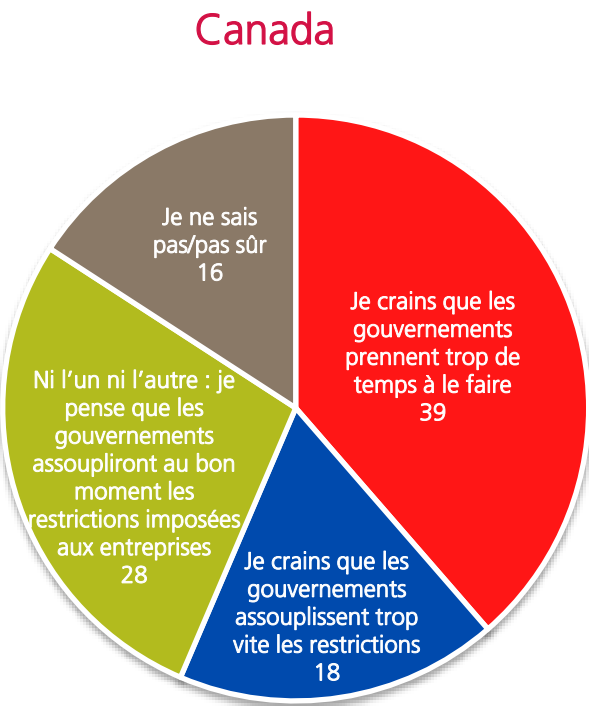
Ayant un manque – Environ combien d'argent vous manque-t-il? (% des réponses)



Source : FCEI, La COVID-19 et votre entreprise – Sondage numéro 7, avril 2020, résultats préliminaires, n = 7 639.

Remarque : Les totaux peuvent être différents de 100%, car les chiffres ont été arrondis.

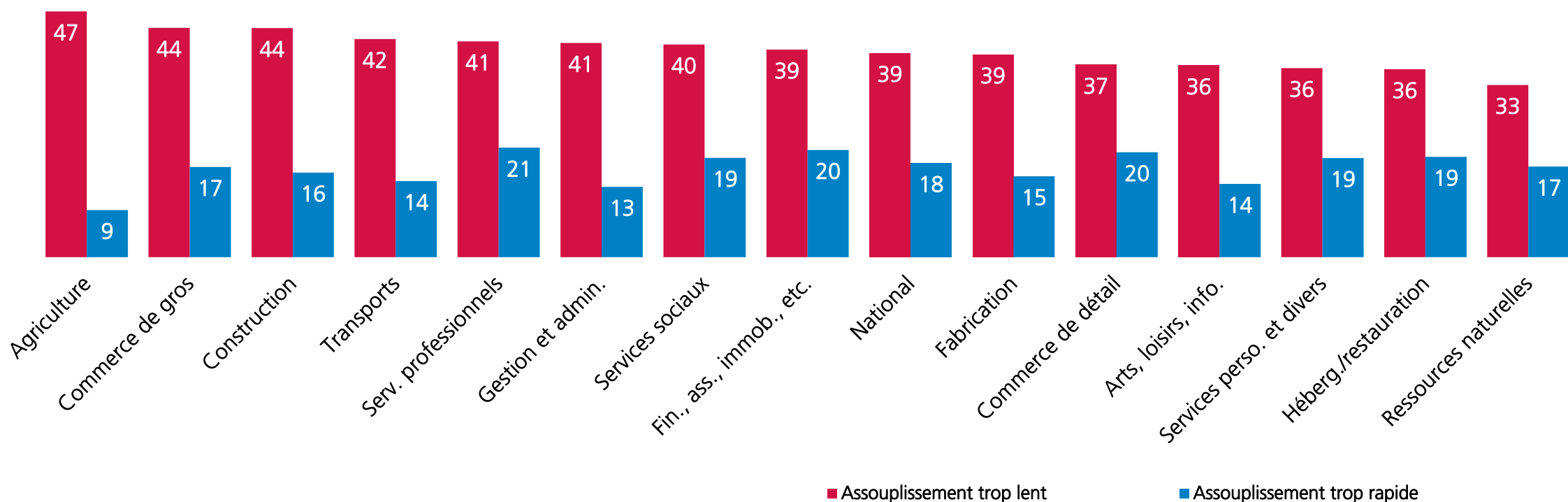
Que craignez-vous le plus : que les gouvernements assouplissent trop vite les restrictions imposées aux entreprises ou qu'ils mettent trop de temps pour le faire? (% des réponses)



Source : FCEI, La COVID-19 et votre entreprise – Sondage numéro 7, avril 2020, résultats préliminaires, n = 7 619.

Remarque : Les totaux peuvent être différents de 100%, car les chiffres ont été arrondis.

Que craignez-vous le plus : que les gouvernements assouplissent trop vite les restrictions imposées aux entreprises ou qu'ils mettent trop de temps pour le faire? (% des réponses)



Source : FCEI, La COVID-19 et votre entreprise – Sondage numéro 7, avril 2020, résultats préliminaires, n = 6 162.

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec les énoncés suivants concernant la relance de l'économie? (% des réponses)

Les entreprises capables de respecter les règles strictes de distanciation sociale et de protéger convenablement leurs employés devraient être autorisées à rouvrir



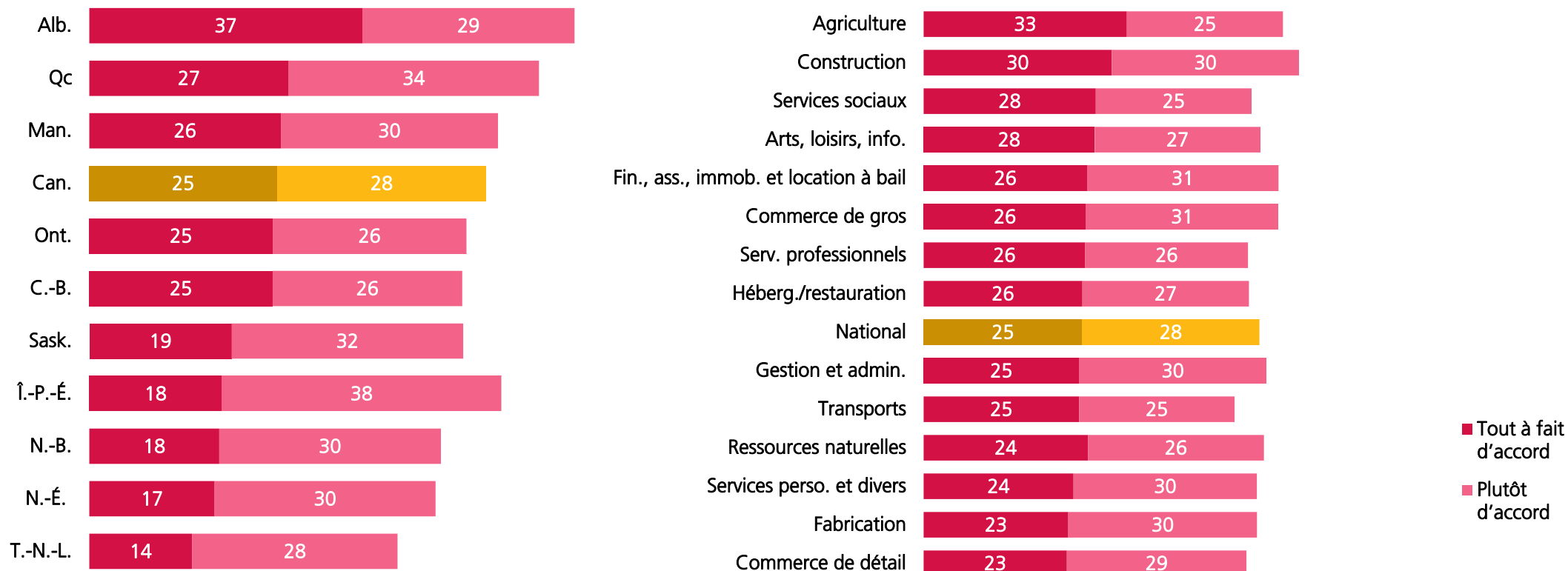
D'après ce que nous savons maintenant, nous sommes convaincus que notre entreprise pourrait rouvrir rapidement si les restrictions actuelles étaient levées



■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord

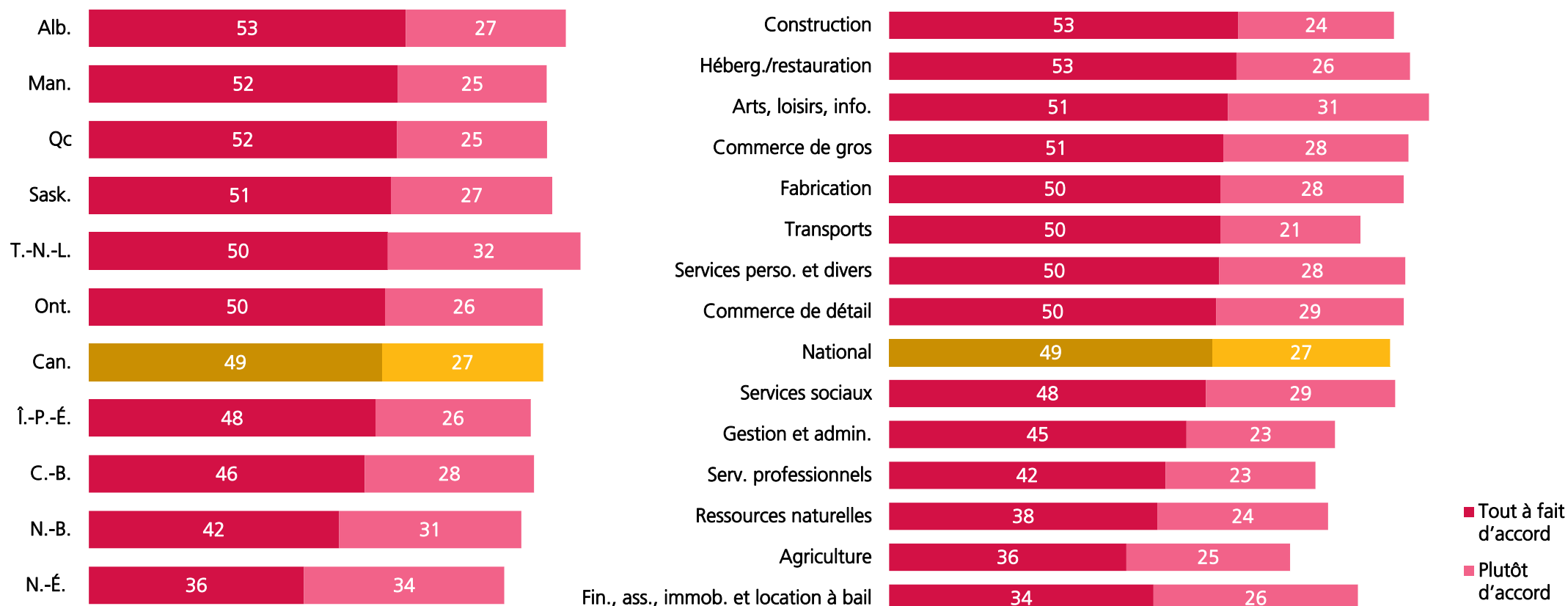
Source : FCEI, La COVID-19 et votre entreprise – Sondage numéro 7, avril 2020, résultats préliminaires, n = 7 541.

« Les gouvernements au Canada tardent trop à dire quand et comment ils comptent autoriser la réouverture en toute sécurité des entreprises contraintes de fermer » (% des réponses)



Source : FCEI, La COVID-19 et votre entreprise – Sondage numéro 7, avril 2020, résultats préliminaires, n = 7 518.

« Il est vital pour notre entreprise de faire rapidement plus de ventes afin de pouvoir survivre et de moins dépendre des subventions gouvernementales » (% des réponses)



Source : FCEI, La COVID-19 et votre entreprise – Sondage numéro 7, avril 2020, résultats préliminaires, n = 7 490.

Annexe

Mise en contexte fournie pour la SSUC

Les demandes pour bénéficier du programme de la **Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)** seront acceptées à partir du 27 avril 2020.

La SSUC accordera aux employeurs une subvention directe maximale de 75 % du salaire de chaque employé, jusqu'à concurrence de 847 \$ par semaine et par employé. Pour y être admissibles, les employeurs doivent montrer qu'ils ont subi une baisse de leurs revenus bruts d'au moins 15 % en mars et de 30 % en avril ou en mai par rapport à l'année précédente aux mêmes mois, ou par rapport à leurs revenus moyens de janvier et février 2020. Le programme couvrira trois périodes spécifiques. Les employeurs qui feront une demande pour une période auront automatiquement droit à la subvention pour la période suivante, mais devront refaire une demande pour la 3e période. Les fonds seront normalement versés 1 à 2 semaines après la demande.

Description de la SSUC pour les 3 périodes spécifiques :

	Salaires subventionnés	Baisse de revenus requise
Période 1	Salaires payés du 15 mars au 11 avril (4 semaines)	Baisse de 15 % des revenus bruts pour mars 2020 par rapport à mars 2019 ou par rapport à la moyenne de janvier et février 2020
Période 2	Salaires payés du 12 avril au 9 mai (4 semaines)	Baisse de 30 % des revenus bruts pour avril 2020 par rapport à avril 2019 ou par rapport à la moyenne de janvier et février 2020
Période 3	Salaires payés du 10 mai au 6 juin (4 semaines)	Baisse de 30 % des revenus bruts pour mai 2020 par rapport à mai 2019 ou par rapport à la moyenne de janvier et février 2020

Mise en contexte fournie pour l'AUCLC

L'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC) est une nouvelle mesure qui aidera les PME à payer leur loyer commercial. Elle devrait être mise en place à la mi-mai. Les propriétaires d'immeubles commerciaux recevront des prêts convertibles en subvention afin de réduire le loyer de leurs locataires. Au moment de la rédaction finale de ce sondage, les éléments suivants avaient été rendus publics :

Pour avoir droit à l'AUCLC, vous devez payer un loyer et avoir temporairement interrompu vos activités ou avoir subi une baisse de revenus d'au moins 70 % à cause de la crise de la COVID-19. Vous devez aussi payer moins de 50 000 \$ de loyer par mois. Si le propriétaire de votre immeuble décide de participer à ce programme entièrement facultatif, vous devez conclure ensemble une entente de congé (pas juste un report) de loyer correspondant à au moins 75 % du loyer d'avril (rétroactivement), de mai (rétroactivement) et/ou de juin 2020. Votre propriétaire commercial se verra alors rembourser par les gouvernements 50 % du loyer par l'entremise de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Pour que le propriétaire de l'immeuble puisse être admissible à une conversion de son prêt en subvention, ses locataires doivent confirmer que leur loyer a été réduit d'au moins 75 %. Les propriétaires commerciaux ne pourront pas expulser leurs locataires durant la période visée par l'entente.

Voici un exemple qui montre comment l'AUCLC s'appliquerait pour un locataire admissible et un propriétaire participant si le loyer commercial est de 10 000 \$ par mois :

- Le locataire paie au propriétaire seulement 2 500 \$ de loyer mensuel (avril, mai ou juin 2020).
- Le propriétaire renonce à 2 500 \$.
- Le propriétaire peut faire une demande de prêt convertible en subvention auprès du gouvernement pour l'aider avec les 5 000 \$ restants.